

Amiens, le **26 JUIN 2021**

**Installations classées pour
la protection de l'environnement**

La Préfète de la Somme donne acte à la société COLAS FRANCE, dont le siège social est situé 1 rue du Colonel Pierre Avia à Paris (75015), de sa déclaration du 8 mars 2021 de reprise des installations situées au 65 avenue Roger Dumoulin à Amiens (80000) précédemment exploitées sous la raison sociale COLAS NORD-EST. Ces installations sont soumises au régime de l'autorisation par arrêté préfectoral du 27 mars 2002 et récépissé de bénéfice des droits acquis du 21 décembre 2017.

Ce document annule et remplace l'acte délivré le 6 janvier 2020.

Pour la préfète et par délégation
La secrétaire générale



Myriam GARCIA

Copie à

Madame le maire d'Amiens
Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
Inspecteur des installations classées